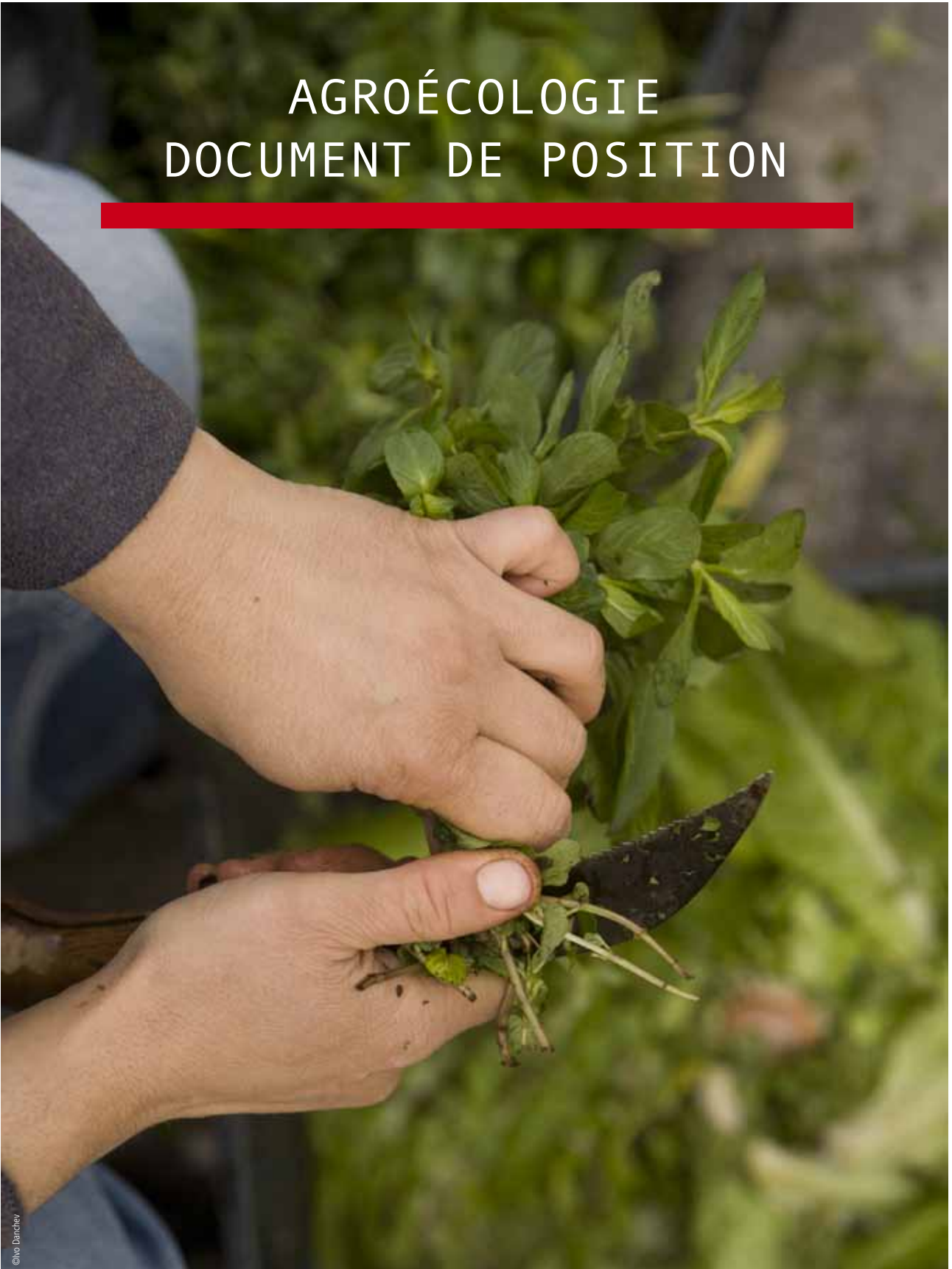


AGROÉCOLOGIE

DOCUMENT DE POSITION



Sous la direction de

Cristiana Peano e Francesco Sottile

Avec la collaboration et le conseil technique de

Silvia Ceriani, Martina Dotta, Marta Messa, Serena Milano, Raffaella Ponzio, Claudia Saglietti

Traductions

Pascale Brevet, Sophie Marconi

Rédaction finie en décembre 2015

1. Introduction

Un vif débat sur la durabilité de l'agriculture est en cours au niveau européen. Le présent document analyse les problématiques liées à l'industrialisation de l'agriculture et à la simplification des écosystèmes agricoles. Ces phénomènes ont causé une perte de biodiversité et une importante réduction des services écosystémiques pourtant indispensables tant à l'agriculture qu'à la société dans son ensemble.

Slow Food promeut l'agroécologie, clef de voûte à même de garantir à tous une alimentation riche d'un point de vue nutritionnel et respectueuse des différentes cultures, sauvegarder la biodiversité et les ressources naturelles, rétablir le rôle central de l'agriculture et des paysans à l'intérieur du système agroalimentaire et faire face aux nouveaux défis sous-tendus par le changement climatique.

2. Le contexte

L'agriculture occupe un tiers de la surface de la planète (environ 1,5 milliard d'hectares - Jason 2004) et représente l'activité principale d'une bonne partie de la population mondiale.

En 2001 Bill Vorley (chercheur à l'IIED, Institut International pour l'Environnement et le Développement) a proposé de distinguer trois types de systèmes agricoles :

1. « Monde Rural 1 » : appartiennent à cette catégorie ceux que l'on appelle les « commercial farmers » ou producteurs compétitifs. Il s'agit d'un groupe minoritaire de producteurs qui, notamment grâce à de larges ressources foncières et financières, produisent pour le marché et se retrouvent ainsi intégrés à l'économie agroalimentaire globale. Ils ont souvent largement bénéficié des aides étatiques et autres formes d'accès facilité au crédit.

2. « Monde Rural 2 » : c'est la catégorie de ceux que l'on pourrait définir comme « traditionalistes », c'est-à-dire des petites à moyennes exploitations qui, au-delà de produire pour l'auto-consommation, sont en mesure de destiner une petite partie de leur production au marché. Ces producteurs sont en général propriétaires des terres qu'ils travaillent et souvent organisés en formes associatives (Lovisolo, 2013).

3. « Monde Rural 3 » : il s'agit de la catégorie de ceux que l'on appelle les « survivants », à savoir les petits paysans qui sont dans une économie de subsistance et ont une production souvent à peine suffisante pour la consommation familiale. Ils vivent en condition de grande précarité, sont souvent tentés par l'émigration, ont des revenus très limités et jouissent de peu de droits.

Au-delà de ces catégories, il est essentiel de rappeler que, tout particulièrement dans les pays du Sud, de nombreux paysans sans terre se voient contraints d'offrir à d'autres leurs services en tant qu'ouvrier agricole et souffrent, avec leurs familles, de conditions de vie très pénibles et de malnutrition (Lovisolo, 2013).

3. Le problème

L'analyse de cette situation met en évidence un certain nombre de paradoxes, parmi lesquels la coexistence d'une surproduction à l'échelle planétaire et de l'impossibilité pour de nombreuses personnes d'accéder à la nourriture ; d'un côté l'effort d'institutions nationales et internationales pour garantir à tous une alimentation suffisante et saine, et de l'autre une portion toujours plus large de la population qui mange mal, tant au niveau sanitaire que nutritionnel.

Ce déséquilibre est causé par deux facteurs inextricablement liés : la forte industrialisation de l'agriculture, initiée avec la Révolution Verte, et la substitution des systèmes agroécologiques préexistants qui en a résulté (Benten et al., 2003). Encore aujourd'hui, l'augmentation de la demande globale (dans les pays industrialisés aussi bien que dans ceux en voie de développement) de biens alimentaires engendre comme réponse des pratiques agricoles - conseillées, développées et soutenues par toute la communauté scientifique - qui ont pour seul but d'accroître le volume de production.

Slow Food défend les savoirs traditionnels, sources de sagesse et cœur de la connaissance technique et scientifique. Ces savoirs peuvent contribuer à la diffusion des méthodes écologiques que ce soit dans la production ou dans la consommation alimentaire. Il faut donc les préserver, mais dans une logique dynamique basée sur l'échange vertical (entre générations) et horizontal (entre communautés de pays différents, entre différents mondes, par exemple entre science officielle et savoirs traditionnels). La sauvegarde des savoirs traditionnels doit aller de pair avec l'innovation et la recherche ; le dialogue entre les différents milieux est fondamental.

L'industrialisation agricole a eu pour effet l'augmentation de la taille des exploitations et une réduction drastique des terres non cultivées (naturelles ou semi-naturelles), tant à l'intérieur des fermes qu'en dehors, provoquant ainsi une forte homogénéisation et un déséquilibre.

La simplification des écosystèmes agricoles a engendré une perte de biodiversité et une consécutive réduction dans la fourniture de services écosystémiques, fondamentaux pour l'agriculture et la société (Tschamtket et al., 2005 ; Zhong et al., 2007). L'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire (EM) décrit quatre catégories de services écosystémiques, par ordre d'importance :

- services d'auto-entretien, tels que la formation des sols, la photosynthèse et le cycle nutritif,
- services de prélèvement, tels que la nourriture, l'eau, le bois de construction et la fibre,
- services de régulation, qui touchent au climat, aux inondations, aux déchets et à la qualité de l'eau,
- services culturels, qui procurent des bénéfices récréatifs, esthétiques et spirituels.

L'agriculture intensive est basée sur la concentration dans les zones de cultures de ressources provenant des quatre coins du globe (c'est le cas par exemple du pétrole et des engrais phosphatés). On extrait des ressources dans de vastes et lointaines zones géographiques pour les expédier dans des zones de production circonscrites, les produits alimentaires obtenus étant ensuite à nouveau transportés vers une autre destination. Dans ce système, les déchets alimentaires ne sont pas restitués aux territoires de production, comme ce serait le cas dans un cycle biologique, mais ils sont transportés encore ailleurs, dans des déchetteries. De ce point de vue, l'agriculture industrielle ne respecte pas les principes de l'économie circulaire, un des thèmes prioritaires de la Commission européenne actuelle. En effet, dans une économie circulaire, les flux de matériaux biologiques sont réintégrés dans la biosphère, alors que dans le système agricole prédominant, les flux de matériaux biologiques deviennent des déchets et polluent la biosphère (par exemple, lorsqu'il est produit en quantité excessive, le lisier n'est plus un fertilisant mais devient un facteur de pollution).

Ce système exploite les ressources, bien au-delà de la capacité de la planète et de chaque écosystème à les renouveler. Les conséquences environnementales et sociales sont :

- Appauvrissement / dégradation des sols
- Eutrophisation des eaux de surface et souterraines
- Perte de biodiversité
- Augmentation des émissions de gaz à effet de serre
- Création de zones mortes dans les océans
- Libération de toxines dans les chaînes alimentaires
- Exposition aux produits phytopharmaceutiques, de manière directe pour les ouvriers agricoles, indirectement à travers l'alimentation pour tous
- Changements climatiques et plus grande vulnérabilité à leur impact
- Augmentation de l'endettement induit par plusieurs facteurs, parmi lesquels l'augmentation des coûts pour les agriculteurs utilisant des pesticides
- Oligopole des moyens de production dominé par de grandes multinationales
- Incapacité pour les petits paysans à être compétitifs sur le marché globalisé
- Perte de l'accès à la terre, et donc distribution non homogène des ressources

4. L'agroécologie comme réponse au problème

Le terme agroécologie est né il y a plus de 80 ans et se réfère à l'étude analytique, comparative et expérimentale des phénomènes biologiques, écologiques et sociaux qui influencent les systèmes agricoles (Altieri, 1991). Ce concept a été repris et développé dans les années soixante-dix sous une forte impulsion écologiste, pour se traduire en une « redécouverte » des agricultures autochtones qui adaptent les cultures aux variables environnementales, biologiques et économiques afin de réduire les risques et préserver la fertilité du sol dans le temps.

Ces mécanismes utilisent des intrants locaux et renouvelables, ce qui implique une gestion de ressources différentes de la culture principale (Altieri, 1991). L'agroécologie définit le champ cultivé comme « un écosystème dans lequel se déroulent les mêmes processus écologiques que l'on retrouve dans d'autres associations végétales, comme le cycle nutritif, les interactions prédateur-proie, la compétition, le commensalisme et les successions. » (Altieri, 1991). En partant de ces présupposés, l'agroécologie analyse la forme, la dynamique et la fonction des relations écologiques de manière à « manipuler » les écosystèmes agricoles « dans le but de produire mieux, avec moins d'impacts négatifs, une plus grande durabilité et le moins d'apports extérieurs possible » (Altieri, 1991). Un des aspects les plus intéressants de l'agroécologie

est la compréhension que l'écosystème agricole n'est pas seulement déterminé par des facteurs biologiques ou environnementaux, mais aussi par d'importants facteurs sociaux (notamment l'implication des communautés locales, le contexte culturel, la relation producteur - consommateur) et qu'ainsi, la lecture des systèmes de production ne peut se limiter au seul point de vue agronomique mais doit adopter un prisme plus large.

L'agroécologie ne peut pas être exclusivement définie comme une science ni comme un mouvement social, ni même encore comme une approche agricole. Il s'agit plutôt d'un concept qui se situe au croisement de ces trois dimensions.

Bien que les travaux scientifiques dédiés à ce sujet se soient considérablement multipliés ces dernières années (Wezel & Soldat, 2009 ; Schaller, 2013) et malgré la légitimation croissante de l'agroécologie au niveau international, elle est encore aujourd'hui trop souvent perçue comme un ensemble de pratiques qui peuvent seulement être appliquées dans des contextes déterminés et qu'en tant que tel, elle ne peut contribuer au développement de la durabilité au niveau global. En réalité, l'agroécologie est un modèle valide pour l'agriculture dans son ensemble, parce qu'elle se base sur la mise en pratique de principes clés (listés plus bas), communs à tous les systèmes agricoles, qu'elle adapte selon le contexte (Schaller, 2013). Il s'agit d'un modèle qui ne se fixe pas seulement des objectifs de production, mais tient compte aussi de l'équité sociale et de la durabilité environnementale du système. Contrairement à l'approche agronomique conventionnelle, qui se concentre sur la diffusion de technologies identiques quel que soit le contexte, l'agroécologie se concentre sur les principes vitaux : la biodiversité, le cycle nutritif, la synergie et l'interaction entre les cultures, les animaux, le sol ainsi que la régénération et la préservation des ressources.

Les technologies promues par l'agroécologie reposent sur les connaissances territoriales et s'adaptent aux conditions agroécologiques et socio-économiques de chaque contexte. Dans ce système, chaque élément est interconnecté et dépendant des autres, il interagit en synergie avec le milieu physique environnant et fournit des ressources et des services fondamentaux pour l'agriculture et l'élevage.

Si le mot agroécologie a pris des significations différentes selon les auteurs de référence (Altieri et al., 2015 ; Wezel et al., 2009 ; Stassart et al., 2012), il est néanmoins possible d'identifier une série de principes communs, décrits et mis en valeur par tous ces auteurs :

1. augmenter le recyclage de la biomasse et atteindre un équilibre dans les flux de substances nutritives, par exemple par l'utilisation de compost et l'application de techniques telles que la culture d'engrais verts ;
2. assurer des conditions favorables pour le terrain (culture de couverture, polyculture, paillage avec des matériaux organiques) pour garantir une haute teneur en substance organique et une activité biologique élevée dans les sols ;
3. minimiser la perte de nutriments en développant des systèmes cycliques dans lesquels l'interaction entre élevage, production et fertilisation permette le maintien et/ou l'augmentation de la teneur en substance organique et de la vitalité du sol sans recourir à des apports extérieurs ; dans les systèmes semi-cycliques, en l'absence d'élevage, on fait appel au paillage, à la rotation des cultures et à la polyculture afin de préserver la fertilité du sol ;
4. promouvoir la biodiversité fonctionnelle du système (espèces, races, paysages, micro-organismes du sol)
5. promouvoir les interactions biologiques à l'intérieur des systèmes (réduction des apports extérieurs) - en particulier, en veillant à la présence d'entomofaune, utile pour créer un équilibre entre les populations d'insectes dans un environnement, réduisant/modifiant ainsi la nécessité d'apports extérieurs pour la défense des cultures.

L'application de ces principes réduit l'utilisation de ressources non renouvelables qui peuvent causer des dégâts à l'environnement ou à la santé des agriculteurs et des consommateurs (Pretty, 2008), et active des dynamiques endogènes de développement au niveau social également. L'agriculture est en fait une co-évolution de la culture et de la nature, de l'homme et du paysage (Zimmerer & Bassett, 2003 ; Wells, 2011). L'agriculture industrielle et le système alimentaire globalisé ont cassé ces relations, en allongeant les distances physiques et cognitives entre producteurs, consommateurs et environnement.

En conséquence, l'engagement pour une agriculture durable signifie prendre en compte sa nature socio-écologique et comprendre que l'agriculture produit des paysages sociaux, culturels et environnementaux.

5. Ce que l'Europe a fait

Dès 1970 la Politique Agricole Commune européenne (PAC) a encouragé des méthodes agro-industrielles intensives, s'attirant critiques et protestations pour les divers problèmes environnementaux et sociaux qui en ont découlé. Une des critiques majeures concerne la grande difficulté, voire l'impossibilité, pour les petites exploitations paysannes d'accéder aux aides de l'Europe parce que trop petites ou, très souvent, en dehors du modèle de l'agriculture intensive proposé. De

cette façon, d'importants déséquilibres entre les territoires ont vu le jour, créant une inégalité entre l'agriculture intensive des grandes plaines et l'agriculture des territoires marginaux (coteaux ou montagne, par exemple) où les surfaces et les conditions pédoclimatiques et sociales imposent des modèles agricoles différents.

En 2010, la Commission européenne a sensiblement infléchi sa politique en proposant des mesures de « verdissement » (Arc 2020, 2010). La nouvelle PAC oblige les agriculteurs à dédier au moins 5% de leurs terres arables à des surfaces d'intérêt écologique ; y sont conditionnés 30 % des paiements directs de la PAC. Les surfaces d'intérêt écologique favorisent des processus agroécologiques tels que la pollinisation, la formation du sol, la régulation des flux d'eau et des cycles nutritifs. Pourtant, la présence de nombreuses dérogations et échappatoires ont rendu cette mesure totalement inefficace. C'est le cas par exemple du principe d'équivalence des pratiques, ou encore des engagements agro-climatico-environnementaux pris en vertu de la politique de développement rural et des systèmes nationaux ou régionaux de certification environnementale. La liste de ces mesures est dressée par les États membres et donc très variable selon les contextes. Une de ces échappatoires permet par exemple l'utilisation d'engrais de synthèse comme fixateur d'azote, ainsi que de pesticides dans les surfaces d'intérêt écologique.

En 2013 la Commission européenne a présenté une proposition concernant le matériel de reproduction des végétaux appelée le « règlement semences ». Le texte aurait dû remplacer les 12 lois communautaires relatives aux semences élaborées dans les années soixante et soixante-dix et désormais obsolètes. Le Parlement européen a refusé la proposition de la Commission : 650 eurodéputés (contre 15 en faveur) l'ont jugée inadéquate et contraire aux intérêts des agriculteurs, en particulier des plus petits, qui auraient été accablés par un lourd fardeau administratif. Le 25 février 2015 la Commission a retiré la proposition ; son plan de travail pour 2016, récemment partagé, ne prévoit pas la présentation d'un nouveau texte.

Le développement de l'agriculture biologique enregistré des dernières années au niveau mondial confirme l'intérêt pour ce secteur. Ceci dit, les parts de marché et de production de la bio restent encore limitées : elles représentent environ 1% de la superficie agricole utilisée (SAU) pour un total à l'échelle planétaire de 40 millions d'hectares (données Crea, 2015). En Europe, l'Espagne et l'Italie sont les premiers pays en termes de surface en agriculture biologique (respectivement 1,6 et 1,2 million d'hectares en 2012), suivies par l'Allemagne et la France avec à peine plus d'un million d'hectares chacune. Selon les données EuroStat, les pays de l'Europe des 15 détiennent la majeure partie de la surface biologique de l'Union (78%) mais ils ont montré une moindre dynamique en termes de croissance annuelle (+5%) sur la période 2002-2012 que les pays de l'Europe des 27 (+13%), où le soutien communautaire semble avoir donné un véritable élan au secteur. Quoi qu'il en soit, la complexité et la difficulté d'application de la réglementation en vigueur - Règlement (CE) n° 834/2007 et modifications et intégrations ultérieures - révèle une certaine inadéquation. Sur requête du Conseil de l'Union, la Commission a formulé une proposition de nouvelle réglementation-cadre pour ce secteur, présentée en mars 2014 en même temps que le Plan d'action pour l'avenir de la production biologique dans l'Union européenne. Le nouveau règlement devrait entrer en vigueur courant 2017.

Les objectifs généraux de la proposition, née d'une large consultation publique, sont d'accroître la quantité et améliorer la qualité de la production biologique dans l'Union, augmenter la confiance des consommateurs dans les produits biologiques grâce à un système de garantie renforcé, éliminer les obstacles au développement du secteur et garantir aux opérateurs un marché plus important.

Il est nécessaire de consolider et d'harmoniser les règles, à l'intérieur de l'UE ainsi que pour les produits d'importation, en éliminant la plupart des dérogations que la législation précédente avait introduit, comme celles relatives au matériel de reproduction ou aux aliments pour les animaux. La nouvelle proposition introduit également une rationalisation des contrôles, actuellement nombreux et opérés par plusieurs organismes. Le nouveau texte aborde un autre sujet fondamental, à savoir la production biologique à petite échelle, et donne aux paysans concernés la possibilité de participer à un système de certification de groupe, permettant ainsi la répartition des coûts et charges administratives sur les membres du groupe. La nouvelle proposition s'attaque de façon concrète à certains problèmes du système biologique européen actuel, en augmentant la transparence (elle prévoit notamment la traçabilité de la filière de l'alimentation animale et se fait plus contraignante pour la prévention des fraudes) et donc la confiance du consommateur. Son approche est largement soutenue par tous les ministres européens qui insistent sur le soutien à la recherche et à l'innovation, en particulier dans le cadre des Partenariats européens pour l'innovation (EIP, European Innovation Partnerships en anglais), le soutien à l'agriculture biologique au travers de la nouvelle PAC et la promotion par le biais d'information en ligne et de campagnes dédiées, afin d'encourager la consommation de produits biologiques.

Cependant, certains doutes subsistent sur la proposition. Le potentiel, à ce jour inexploité, de l'agriculture biologique en

termes de fonction sociale et de création de biens communs, n'est ni valorisé ni même mentionné. Aujourd'hui, dans un contexte de marché en plein essor, de nombreuses exploitations certifiées biologiques ressemblent de plus en plus à celles en agriculture conventionnelle : elles produisent sur de grandes surfaces, travaillent en monoculture et remplacent simplement les produits de synthèse par des produits « naturels » autorisés par les réglementations européennes et nationales, mais n'appliquent pas des pratiques clés telles que les rotations de cultures, la défense biologique et la polyculture. La nouvelle réglementation, si elle prend en considération les petites exploitations paysannes, n'affronte pas directement ces questions et s'occupe principalement de promouvoir l'augmentation des surfaces cultivées et de la consommation du bio.

Au niveau européen, le débat sur la durabilité de l'agriculture était jusqu'il y a quelques années focalisé sur « l'affrontement » entre agriculture biologique et conventionnelle (également en termes de partage des aides prévues par la Politique de développement rural). Aujourd'hui en revanche, le thème de la durabilité des systèmes agricoles implique un plus grand nombre d'acteurs du système, et surtout divers mouvements de la société civile.

Au-delà de l'UE, certains des acteurs les plus influents dans le débat sur la durabilité de la nourriture au niveau mondial (les gouvernements des États-Unis et du Royaume-Uni, la FAO, l'IFAD, la Banque Mondiale, le CGIAR ainsi que des fondations telles que celle de Bill et Melinda Gates) préconisent la soi-disant « agriculture écologiquement intensive » définie comme un processus d'amélioration des rendements agricoles avec un impact environnemental minimal et sans augmenter la surface actuellement dédiée à l'agriculture. À première vue, cette approche pourrait sembler intéressante car elle inclut une série de pratiques agroécologiques. Mais, dans les faits, cette autre forme d'intensification continue à se focaliser exclusivement sur l'augmentation des rendements et elle ignore les autres variables tout aussi voire plus importantes pour la sécurité alimentaire.

Cette vision laisse entrevoir une sorte de remake de la Révolution Verte, dans une version plus « durable ». Parmi les apports extérieurs prévus par l'agriculture écologiquement intensive, figurent aussi les OGM, considérés comme une partie de la solution au même titre que les pratiques agroécologiques classiques (The Royal Society, 2009 ; IFAD, 2010 ; Diamond Collins et al., 2012).

Dans un rapport de 2009, la Royal Society soutient que les approches doivent être évaluées sur base des résultats et que les rendements des cultures peuvent être améliorés grâce à la génétique (techniques conventionnelles et OGM) et aux pratiques de gestion des cultures (méthodes agronomiques et écologiques). La référence à l'utilisation des OGM est mise en perspective avec la possible augmentation de la résistance des cultures au changement climatique (semences brevetées résistantes à la sécheresse) et aux attaques parasitaires (semences tolérantes aux désherbants), ainsi qu'avec l'accroissement de la qualité nutritionnelle des aliments (par exemple, le Golden Rice pour combattre la carence en vitamine A). Par ailleurs, selon l'IFAD, la deuxième génération des cultures génétiquement modifiées (projetée en fonction de la sécheresse, des inondations, de la canicule et de la salinité) « pourrait jouer un rôle plus important pour faire face à cet ensemble de problèmes et contribuer à réduire de façon considérable les risques pour les petits agriculteurs » (IFAD, 2010). Ces approches, comme OXFAM n'a pas manqué de le souligner, sont difficilement compatibles avec le paradigme de développement agroécologique (OXFAM, 2014).

Cette conception de l'agriculture ne met pas en discussion le système prédominant actuellement. Elle propose des corrections minimales en termes de durabilité pour se conformer aux normes environnementales (par exemple aux directives de l'UE) mais ignore complètement la vision holistique de l'agroécologie et, en particulier, sa dimension politique et sociale. L'approche agroécologique introduit en effet un changement de paradigme dans la vision des systèmes agricoles, et plus particulièrement de leurs buts et des prestations attendues (Caron et al., 2014) afin de mieux comprendre et gérer les interactions entre environnement et production. (Levidow et al., 2012a, b).

6. Ce qui doit être fait

Les systèmes agroalimentaires actuels doivent faire face à de multiples enjeux : ils doivent garantir à tous l'accès à une alimentation saine, appropriée et riche en substances nutritives ; contribuer à une croissance économique qui permette aussi l'élimination de la pauvreté ; préserver la biodiversité et les ressources naturelles ; faire face au changement climatique ; rétablir le rôle central de l'agriculture et des paysans dans le système agroalimentaire.

Il est nécessaire d'affronter toutes ces questions simultanément car elles sont toutes interconnectées.

L'agroécologie constitue un tournant important dans cette direction car, par rapport à d'autres systèmes agricoles durables :

1. Elle se base sur des variétés végétales et races animales locales, afin de tirer parti de leur capacité d'adaptation aux

- éventuels changements des conditions environnementales ;
2. Elle évite l'utilisation de produits de synthèse et d'autres technologies qui ont un impact négatif sur l'environnement et la santé humaine (par exemple les équipements lourds) ;
 3. Elle utilise de façon efficace les ressources (nutriments, eau, énergie non renouvelable...) afin de réduire la dépendance aux apports extérieurs ;
 4. Elle valorise les compétences techniques traditionnelles, promeut les systèmes participatifs et solidaires au travers du développement de réseaux de paysans, et invite au partage des innovations et des technologies ;
 5. Elle réduit l'empreinte écologique de la production (notamment pollution des eaux et des sols) mais aussi de la distribution et des pratiques de consommation ;
 6. Elle renforce la capacité d'adaptation et la résilience du système de production et d'élevage, en promouvant la sauvegarde de la diversité de l'écosystème agricole ;
 7. Elle promeut des systèmes agricoles basés sur la cohésion sociale et sur le sens d'appartenance, réduisant ainsi les phénomènes migratoires et d'abandon des terres.

Pour défendre et propager une approche agroécologique, diverses initiatives sont nécessaires et il est par ailleurs fondamental de surmonter les nombreux obstacles qui ont jusqu'à maintenant empêché un réel changement au niveau global. Nous dressons ci-dessous une liste de recommandations destinée aux organisations de la société civile, aux associations de producteurs et aux institutions pour diffuser l'approche agroécologique.

Les organisations de la société civile et les associations de producteurs agroécologiques (mouvement agroécologique) devraient :

- dédier leur énergie à la sensibilisation des responsables politiques et à la diffusion des messages clefs de l'agroécologie ;
- collaborer avec chercheurs et experts pour développer la connaissance des approches agroécologiques ;
- demander aux gouvernements et aux centres de recherche régionaux, nationaux et internationaux de remplacer les outils de mesure actuels de la croissance économique par des outils qui prennent en compte les externalités négatives (par exemple la pollution et l'utilisation irrationnelle des eaux, de l'air et du sol) ;
- créer un espace de partage politique, en constituant des partenariats plus étroits entre organisations sensibles à ces thématiques, comme par exemple l'ESAFF (Forum des petits paysans de l'Est et du Sud de l'Afrique) ou le ROPPA (Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest) ;
- soutenir les efforts des paysans et des réseaux agroécologiques par leurs actes d'achat (vente directe, filière courte).

L'UE devrait :

- donner une reconnaissance institutionnelle et politique aux réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux d'agriculteurs agroécologiques ;
- soutenir économiquement ces réseaux et organisations, dans le respect de leur autonomie, afin d'aider à leur fonctionnement et de renforcer leur capacité à participer à la recherche et à la diffusion horizontale des innovations agroécologiques ;
- prévoir des incitations (programmes de crédits, polices d'assurance, mesures fiscales...) favorisant l'expansion des pratiques écologiques, en prenant en compte le rapport entre externalités positives et négatives produites par les différentes pratiques agricoles ;
- protéger les agriculteurs contre l'importation de produits alimentaires à bas coût ;
- soutenir le développement des filières courtes (magasins de producteurs, AMAP, réseaux de consommateurs...) afin de réduire la distance entre consommateurs et producteurs ;
- encourager l'emploi de produits locaux issus de fermes agroécologiques dans les procédures de marchés publics (restauration collective) ;
- adapter les normes sanitaires, phytosanitaires et les standards de qualité aux réalités de la production à petite échelle et agroécologique ;
- garantir le respect des droits des agriculteurs sur les principales ressources : semences, terre, eau et autres ressources naturelles ;
- favoriser l'accès à un crédit équitable pour les petits paysans, afin de faciliter les investissements, y compris collectifs, dans le développement des approches agroécologiques ;
- accroître les investissements publics garantissant la fourniture de services publics : infrastructures en milieu rural (technologies, réseau routier, électricité, information et communication, systèmes d'irrigation durables), polices d'assuran-

ce contre les risques climatiques, services de recherche et de divulgation des techniques agricoles ;

- promouvoir la recherche publique et la formation, à tous les niveaux, sur les thèmes de l'agroécologie ;
- adopter des mécanismes de gouvernance qui garantissent que toutes les politiques ayant un impact direct ou indirect sur les systèmes alimentaires (comme les politiques énergétiques, commerciales, sur la recherche agronomique, sur l'utilisation des terres...) aillent dans le sens d'un changement radical du système actuel et d'une approche agroécologique ;
- promouvoir des politiques agricoles et environnementales pour la biodiversité, cohérentes et coordonnées, afin de sauvegarder la diversité et l'hétérogénéité des écosystèmes agricoles ;
- garantir la participation des organisations paysannes et de la société civile aux structures de gouvernance des programmes bilatéraux et multilatéraux qui peuvent influencer les approches agroécologiques.

7. Les actions de Slow Food

L'engagement de Slow Food pour l'agroécologie se traduit en une série d'actions coordonnées et complémentaires qui comprennent des actions de plaidoyer, de sensibilisation, et la mise en œuvre de projets spécifiques par le réseau de l'association au niveau territorial. L'objectif est d'encourager :

- les consommateurs, à influencer le marché par leurs choix de consommation, à être conscients de l'impact de leurs achats alimentaires sur le système agricole, et à se mobiliser sur les questions concernant les politiques agricoles, environnementales et alimentaires ;
- les producteurs, à adopter les principes de l'agroécologie ;
- les institutions, afin que les responsables politiques soient sensibilisés aux besoins des consommateurs et producteurs, et aux bonnes pratiques.

Il ne serait pas efficace de s'adresser à un seul de ces acteurs, car leurs actions sont strictement interdépendantes. Slow Food organise des événements au niveau local, régional et international, lance des campagnes, développe des réseaux autour de l'agriculture durable et crée un espace d'échange pour impliquer acteurs et décideurs.

Les activités de Slow Food sur l'agroécologie

Les Sentinelles : après avoir répertorié, à partir de 1996, plus de 2 900 produits menacés de disparition avec le projet Arche du Goût, Slow Food a fait un pas de plus en s'impliquant dans le monde de la production afin de connaître les territoires, rencontrer les producteurs, comprendre leur réalité ainsi que leurs difficultés, promouvoir leur production, valoriser leur travail et leur savoir. Au fil des ans, les Sentinelles sont devenues l'un des instruments les plus efficaces pour mettre en pratique le discours de Slow Food sur l'agriculture et la biodiversité.

Ces projets soutiennent les petites productions traditionnelles menacées de disparition ; ils valorisent des territoires, récupèrent des métiers anciens et des techniques de transformation oubliées, évitent la disparition de races autochtones et de variétés végétales. Les producteurs de chaque Sentinelle co-rédigent un cahier des charges, dans lequel ils définissent aussi les pratiques agroécologiques. Dans le cas de productions encore basées sur une agriculture conventionnelle, le projet prévoit également l'accompagnement des producteurs vers des pratiques agroécologiques.

Aujourd'hui, les plus de 450 Sentinelles Slow Food impliquent 13 000 producteurs dans 62 pays. Dans la seule Union européenne, les Sentinelles sont au nombre de 326.

Les jardins potagers : les réseaux locaux de Slow Food cultivent des potagers (scolaires, urbains, communautaires) en Europe et dans le reste du monde. Les potagers Slow Food se basent sur la connaissance et la valorisation des res-

sources locales, en partant du sol, des semences et de la biodiversité des variétés végétales. Ils suivent les principes de l'agroécologie. Ils sont plus de 470 en Europe et de 2 000 dans le reste du monde.

L'étiquette narrative : il s'agit d'une étiquette qui ne remplace pas celle obligatoire, mais la complète avec des informations sur la variété ou la race, les méthodes de culture, production, élevage et transformation, le territoire d'origine ou encore le bien-être animal, ceci afin de permettre au consommateur de faire un choix averti.

Slow Food

Slow Food est une association internationale qui rassemble des millions d'individus passionnés et dédiés à l'alimentation bonne, propre et juste : chefs, jeunes, militants, paysans, pêcheurs, consommateurs, éducateurs, experts et chercheurs dans plus de 150 pays. Slow Food propose de lier le plaisir alimentaire à l'engagement envers les communautés locales et l'environnement. Selon Slow Food, la nourriture doit être :

- Bonne. La saveur et l'arôme d'un aliment, reconnaissables par des sens éduqués et entraînés, est le résultat du savoir-faire du producteur et du choix des ingrédients et des méthodes d'élaboration qui ne devraient jamais altérer sa nature.
- Propre. L'environnement doit être respecté et des pratiques durables doivent être mises en œuvre par la filière dans sa totalité : agriculture, élevage, transformation, vente et consommation. Chaque phase, consommation comprise, doit sauvegarder les écosystèmes et la biodiversité, protégeant ainsi la santé du consommateur et du producteur.
- Juste. La justice sociale doit être poursuivie, avec la création de conditions de travail respectueuses des êtres humains et de leurs droits. La rémunération du travail doit être adéquate, produite par des économies globales équilibrées, dans le respect des diversités culturelles et des traditions et dans une logique solidaire et compréhensive.

BIBLIOGRAPHIE

- Lovisolò, F. (2013). "Nuove prospettive per lo sviluppo rurale, la sicurezza alimentare e l'agricoltura", in R. Pellizzoli e G. Rossetti (a cura di), *Donne, terre e mercati. Ripensare lo sviluppo rurale in Africa su-sahariana* (pp. 43-52). Padova: CLEUP.
- Vorley, B. (2001). *The Chains of Agriculture: Sustainability and the Restructuring of Agri-food Markets*. London: IIED.
- Jason, C. (2004). *World Agriculture and the Environment*. Washington: Island Press.
- Wezel, A. e Soldat, V., 2009. "A quantitative and qualitative historical analysis of the scientific discipline of agroecologia", in *International Journal of Agricultural Sustainability* 7(1), pp. 3-18.
- Schaller, N. 2013. "L'agroécologie: des définitions variées, des principes communs", *Analyse*, Centre d'études et de prospective, n°59.
- De Schutter, O. 2010a. *Report submitted by the Special Rapporteur on the right to food*,
Olivier De Schutter, United Nations Human Rights Council, 16 3. session, agenda item
- De Schutter, O. 2010b. "Countries tackling hunger with a right to food approach. Significant progress in implementing the right to food at national scale in Africa, Latin America and South Asia", *Briefing Note 01*, May.
- De Schutter, O. 2010c. "Addressing Concentration in Food Supply Chains. The role of Competition Law in Tackling the Abuse of Buyer Power", *Briefing Note 03*, December.
- De Schutter, O. e Vanloqueren, G., 2011. "The New Green Revolution: How Twenty-First- Century Science Can Feed the world", in *Solutions*, Volume 2, Issue 4.
- Pretty, J. 2008. "Agricultural sustainability: concepts, principles and evidence", in *Philosophical Transactions of The Royal Society B*, 363, pp. 447-465. London.
- The Royal Society, 2009. *Reaping the benefits. Science and the sustainable intensification of global agriculture*, London.
- Ifad, 2010. *Rural Poverty Report 2011. New realities, new challenges: new opportunities for tomorrow's generation*.
- Oxfam, 2014. *Scaling-up agroecological approaches: what, why and how?*
- Diamond Collins, E. e Chandrasekaran, K., 2012. *A wolf in Sheep's Clothing? An analysis of the 'sustainable intensification' of agriculture*, Friends of the Earth International.
- Altieri, M.A. et al, 2012. *Nourishing the world sustainably: scaling up agroecology*, Eea (Ecumenical Advocacy Alliance).
- Expo 2015 EU Scientific Steering Committee, 2015. *The Role of Research in Global Food and Nutrition Security*. Unione Europea, Bruxelles
- FAO, 2007. *Food Balance Sheets*. Faostat, Roma.
- Loos, J. et al, 2014. "Putting meaning back into "sustainable intensification", in *Frontiers in Ecology and the Environment* (12) pp. 356-361.
- Millennium Ecosystem Assessment; 2005. *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*. Washington: Island Press.
- Slow Food; 2014. *La biodiversità : Che cos'è, cosa c'entra con il nostro cibo quotidiano, cosa possiamo fare per preservarla*. Slow Food, Bra.



Financed by the European Union

The contents of this publication are the sole responsibility of the author and the EASME is not responsible for any use that may be made of the information contained therein.